



1. Offre de services de l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN)

L'ULSCN s'engage à offrir aux écoles participantes les services suivants :

Générales

- Faire la gestion du programme SES sur son territoire :
 - ✓ Faire la promotion du programme;
 - ✓ S'assurer du paiement des écoles (facturation, comptabilité);
 - ✓ S'assurer du respect des règlements et des valeurs du programme SES;
 - ✓ Préparer, animer, faire les comptes rendus et suivis des rencontres de coordination.
 - ✓ Alimenter et faire la mise à jour des informations sur la page Facebook de Secondaire en spectacle – Capitale-Nationale et sur le site Internet de l'ULSCN;
 - ✓ Relations avec les médias (communiqués de presse, entrevues);
 - ✓ Présenter le guide et les outils promotionnels déjà existants et offrir de nouveaux outils ou documents si nécessaire;
 - ✓ Dresser un bilan statistique de la participation régionale au programme Secondaire en spectacle pour l'année.
- Assurer les représentations régionales lorsque nécessaire;
- Participer aux rencontres de coordination provinciale (rencontres en personne ou téléphoniques);
- Élaborer un plan de commandite nécessaire au processus de recherche de partenaires

Finales locales

- Offrir un soutien technique et professionnel en fonction des besoins et des demandes des écoles :
 - ✓ Informer, supporter et encadrer les écoles membres;
 - ✓ Soutenir sur demande, les finales locales des écoles qui débutent dans le programme ou dont la ressource est nouvelle, selon la disponibilité;
 - ✓ Assurer le respect des règlements et des valeurs du programme.

Finales régionales

- Coordonner des finales régionales en collaboration avec les intervenants des écoles membres;
 - ✓ S'assurer de la qualité professionnelle des événements aux niveaux organisationnel et technique;
 - ✓ Établir un horaire de chacune des journées (montage, équipe technique, formations, générales, repas, spectacle, etc.);
 - ✓ Faire un suivi sur la réception des documents envoyés par les écoles;
 - ✓ Voir à la location de matériel technique supplémentaire en fonction des devis techniques;
 - ✓ Voir à la conception et à l'impression du programme de la soirée, des billets de spectacle et autres documents nécessaires pour chacune des finales;
 - ✓ Recruter les formateurs, gérer les inscriptions aux formations et établir un horaire pour chaque jeune.
 - ✓ Composition, formation et encadrement du jury;
 - ✓ Recherche de prix pour les lauréats;
 - ✓ Assurer la captation vidéo et la prise de photos.

Rendez-vous panquébécois (RVPQ)

- Coordonner, encadrer et accompagner la délégation de la Capitale-Nationale;
- Voir à la confection et la diffusion des guides d'information remis aux participants, aux parents et aux accompagnateurs;
- Définir un signe distinctif pour la délégation (ex. : t-shirt) et faire les démarches auprès d'un fournisseur.
- Inscrire tous les participants de la Capitale-Nationale dans le système prévu par l'organisation du RVPQ;
- Transmettre les documents et le matériel au RVPQ dans les délais requis;
- Organiser et coordonner le transport vers le RVPQ;

2. Responsabilités de l'école

En adhérant à Secondaire en spectacle, l'école s'engage à :

Générales

- Prendre connaissance, respecter et connaître les règlements et les valeurs de Secondaire en spectacle;
- Informer les étudiants des valeurs, des règlements et du code d'éthique de Secondaire en spectacle;
- Identifier le responsable du dossier de l'institution pour promouvoir et informer les jeunes sur le concept, participer aux rencontres de coordination et s'impliquer activement dans l'organisation ainsi que la réalisation de la finale régionale à laquelle participera l'école. **Un substitut peut être désigné pour assister aux rencontres à condition d'avoir en sa possession toutes les informations nécessaires*.**
- Participer aux rencontres de coordination :
 - ✓ 1ère rencontre – Rencontre d'information et présentation du programme (4 octobre à 9h)
 - ✓ 2ième rencontre – Mise en place des finales régionales (Semaine du 13 mars 2017)
 - ✓ 3ième rencontre – Évaluation post-mortem (Avril 2017)
 - ✓ Rencontre pré-départ pour les écoles participant au RVPQ (Mai 2017)
- Payer les frais d'adhésion avant le 1^{er} décembre 2017.

Finale locale (décembre 2016 à février 2017)

- Coordonner la réalisation de Secondaire en spectacle à son école, en respectant les objectifs du programme et ce, en collaboration avec les partenaires du milieu;
- Assumer l'entière responsabilité de toutes les implications financières et civiles relatives à la coordination du programme dans son école;
- Identifier une personne qui sera responsable d'encadrer et d'accompagner les membres du jury lors de la finale locale et lui transmettre les outils qui lui permettront d'effectuer sa tâche correctement.
- Dans la semaine suivant l'événement, le responsable du dossier doit transmettre :
 - Via son « espace organisateur » :
 - ✓ Rapport de la finale locale
 - ✓ Fiche d'inscriptions des participants
 - ✓ Devis techniques, trames et support visuels
 - Par courriel :
 - ✓ Photos des lauréats
 - ✓ Projection vidéo de l'animation (obligatoire) et des numéros lauréats (facultatif);
- Réaliser, avant le 1^{er} mars 2017, une finale locale en respectant les modalités établies dans le guide d'organisation.

Finale régionale (21, 22 et 23 mars 2017)

- Si deux numéros participants aux finales régionales :

Achat obligatoire de 30 billets au coût de 10 \$ pour la finale régionale à laquelle participera l'école.
Par la suite, l'ULSCN offre jusqu'à 30 billets supplémentaires par établissement scolaire **gratuitement**.
- Si un numéro participant aux finales régionales :

Achat obligatoire de 15 billets au coût de 10 \$ pour la finale régionale à laquelle participera l'école.
Par la suite, l'ULSCN offre jusqu'à 15 billets supplémentaires par établissement scolaire **gratuitement**.
- Assurer la participation des jeunes de l'école à la finale régionale (disponibilité des jeunes et de l'intervenant);

Rendez-vous panquébécois (RVPQ) du 1^{er} au 4 juin 2017 à Sorel-Tracy

- Dans le cas où les élèves de votre école sont lauréats de la finale régionale, nommez un accompagnateur dans un ratio de 1 pour 10 qui aura comme mandat d'encadrer les participants de votre établissement au RVPQ et d'assister à la rencontre pré-départ du RVPQ au mois de mai. Un partenariat entre les écoles est accepté (*partage des frais d'inscription et du salaire de l'accompagnateur*). *
- Assurer la participation de l'école au Rendez-vous panquébécois (lauréats, participants libres, jeunes journalistes, animateurs, accompagnateurs) et remettre les fiches d'inscriptions pour le RVPQ **avant le 17 avril 2017**;
- Acquitter les frais d'inscription, les frais de transport et le vêtement distinctif du RVPQ 2016 reliés à la participation des lauréats, des participants libres et des accompagnateurs de votre école. Ceux-ci sont **non remboursables après le 24 avril 2017**;

3. Pénalités

Le non-respect de ses engagements, peut entraîner des pénalités à l'institution scolaire :

a) Inscription

Tout retard dans le paiement entraîne des frais d'administration calculés au taux mensuel de 1,25 % (15% par année) à partir de la date de facturation.

Une inscription tardive peut être acceptée après la rencontre d'information. Toutefois, l'école doit assister à une rencontre personnalisée avec l'ULSCN et payer des frais supplémentaires de 50\$.

Une école qui se désiste après le 1^{er} janvier 2016 doit défrayer la totalité des frais d'inscription.

b) Rencontre de coordination

L'absence d'un représentant ou de son substitut aux rencontres de coordination sans avoir pris le soin d'aviser l'ULSCN de son absence et de transmettre ses questions et commentaires : 25\$/ rencontre.

Cette pénalité ne s'applique pas pour la rencontre d'information du 4 octobre 2016.

Possibilités pour les participants de se joindre à la rencontre par vidéoconférence ou téléphone avec 48 heures d'avis.

c) Finale locale

Transmission des documents après la finale locale

Tout retard excessif, soit 5 jours ouvrables après avoir reçu un appel de l'ULSCN entraîne une amende de 25\$.

d) Frais d'abandon d'un participant (facturation à l'institution scolaire) :

Lauréat de la finale locale :

Abandon après le 1^{er} mars = 50 \$

Lauréat de la finale régionale :

Abandon après le 17 avril 2016 = 50 \$

4. Aide-mémoire et dates importantes

Automne 2016

- Rencontre d'information (4 octobre à 9h)
- Payer les frais d'adhésion avant le 1^{er} décembre 2016

Décembre à février 2017

- Réalisation des finales locales

Mars 2017

- Annonce de la répartition des écoles par soir de spectacle (6 mars 2017)
- Rencontres d'information sur les finales régionales dans la semaine du 13 mars 2017

Pour le 1^{er} mars 2017

Les documents suivants doivent être complétés et retourner après la tenue de votre finale locale. Des frais de retard s'appliquent.

- Rapport de votre finale locale
- Devis technique (version informatisée obligatoire)
- Formulaire d'inscription des gagnants
- Trames sonores (en version MP3 par courriel)
- Support visuel (projection ou captation vidéo)
- Inscription de votre équipe d'animation (Facultatif)
- Textes des lauréats admissible au prix «Qualité de la langue française» (Facultatif)
- Dossier de candidature «Camp chanson de Petite-Vallée» (Facultatif)

Dates des finales régionales

- Finales régionales de la Capitale-Nationale les 21, 22 et 23 mars 2017 (5 à 7 écoles/soir);
- Remplir le sondage EN LIGNE pour l'évaluation des finales régionales de Secondaire en spectacle;

Avril - mai 2016

- Remettre les fiches d'inscriptions pour le RVPQ **avant le 17 avril 2017**;
- Nommez un accompagnateur qui aura comme mandat d'encadrer les participants de votre établissement au RVPQ et d'assister à la rencontre pré-départ du RVPQ au mois de mai (Ratio 1/10) ;
- Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle du 1^{er} au 4 juin 2017